



Le 12 SEPTEMBRE 2017

Faisons massivement entendre notre voix !



TOUS ET TOUTES CONCERNE-E-S ET DANS L'ACTION POUR NE PAS SUBIR UN REcul SOCIAL DE 100 ANS !!

Les mauvaises nouvelles pour l'ensemble des salariés s'accumulent. En dépit de la mise en scène de concertation, la loi travail 2 apparaît comme la promesse de l'attaque la plus virulente contre le monde du travail, celle qui fait dire à Pierre Gattaz, patron des patrons qu'il est « *sur un petit nuage* ».

LES ATTAQUES CONTRE LE CODE DU TRAVAIL

Un Affaiblissement considérable du Contrat de Travail et de la représentation des salariés :

- Multiples CDD possibles, suivant accords de branche.
- Extension des « Contrats de chantier » liés à des missions (ce peut être un contrat de sous-traitance, un projet informatique...). À la fin de la mission, le salarié est licencié sans indemnité.
- Fusion des instances représentatives DP-CE-CHSCT avec moins de possibilités d'expertises pour éclairer la consultation de ces élus et appuyer les revendications des salariés.

Des Licenciements plus faciles :

- Possibilité de rupture conventionnelle collective à la place de la procédure du PSE,
- Plafonnement des indemnités de licenciement, y compris s'ils sont illégaux. Très faibles indemnités si peu d'ancienneté,
- Délai de contestation raccourci (12 mois),
- Indemnités de licenciement soumises à impôt si obtenues devant le juge !!!

Plus tu te défends et plus tu es imposé : un nouveau concept !!!!

- En cas de modification d'accord d'entreprise portant sur les salaires, le temps de travail... la modification s'imposera à tout salarié (alors qu'avant son contrat de travail n'était pas modifiable sans son accord).
- L'Appréciation « entreprise en difficulté » par le juge sera établie seulement sur le périmètre français (un grand groupe international qui déclarera en difficulté sa société par un simple jeu comptable, bloquera le juge qui pourrait estimer illégaux les licenciements).

Nous souhaitons renforcer les protections et les droits de ceux et celles qui travaillent, **dans le privé comme dans le public**, défendre le droit au logement, à l'éducation et à la santé, augmenter les salaires et réduire le temps de travail, défendre les libertés publiques et individuelles. **Nous ne voulons pas que nos enfants vivent moins bien que nous alors que les richesses produites explosent !**

D'autres choix que la précarité et le moins disant social existent, cela s'appelle le progrès !

- **Le 4 août**, le gouvernement a fait adopter la loi d'habilitation pour passer par ordonnances, ce qui empêchera toute discussion et modification à l'Assemblée Nationale.
- **Le 31 août**, le premier ministre a présenté officiellement les ordonnances.
- **Le 20 septembre**, elles seront adoptées en conseil des ministres et entreront en vigueur.
- **Dernier trimestre 2017**, elles seront ratifiées par l'Assemblée Nationale.

Cela laisse donc peu de temps pour organiser la riposte

BAISSE DES SALAIRES, BAISSÉ DES COTISATIONS

Baisse du Salaire Indirect : les patrons et les salariés vont payer moins de cotisations pour les caisses maladie, retraite, chômage... Qui va payer la différence ? Les mutuelles ? L'obligation de prendre des assurances complémentaires ? Le sous-effectif dans les hôpitaux, les écoles et les maisons de retraite ? Nos impôts ? Nos amendes ?

Hausse de la CSG de 1,9% : la CSG touche tous les revenus, les salaires et les retraites, des fonctionnaires comme du privé... Cette hausse serait compensée pour les salariés par la baisse des cotisations....Rien n'est moins sûr et les retraités, qui sont loin d'être tous des nantis, vont payer les pots cassés....

Future baisse des retraites avec le projet pour 2018 de passage à la retraite par points : **alignement du montant des retraites sur celui des cotisations sociales versées par les salariés**...Si les cotisations baissent, la baisse des retraites sera automatique... Actuellement, la retraite de base servie par la Sécurité Sociale est fixée sur l'ancien salaire et ne peut baisser, même si elle ne suit pas toujours l'inflation....

L'impôt sur la grande fortune va baisser pour les très gros porteurs d'actions...

Licencier plus facilement, précariser les emplois, ces recettes ultra libérales ne servent qu'à produire plus de bénéfiques pour les plus riches et à créer des travailleurs pauvres pour donner l'illusion d'une réduction du chômage....

À la Banque de France aussi, le Gouverneur fait preuve d'un grand empressement pour encourager ces « réformes », il suffit de consulter l'analyse de presse quotidienne pour s'en convaincre.

Il ne fait plus aucun doute que la planète libérale précipite et organise la concurrence mais malgré ses dénégations, la direction BDF oriente et coordonne activement la voie de la privatisation (cf. transferts d'activités et externalisations diverses) !

Chaque salarié est concerné, il est temps d'inverser le rapport de force, de se mobiliser pour ne pas régresser !

Attaque sur les salaires, sur les droits sociaux comme la retraite ou la protection sociale, sur le droit du travail ... Haro sur les services publics, tout le monde est concerné !

Luttons massivement parce qu'un autre avenir que celui que l'on nous propose est possible !

Nous invitons **l'ensemble des agents BDF**, tous-tes celles et ceux qui partagent la conviction que de telles attaques vont nous affaiblir, nous appauvrir, diviser encore plus le tissu social, à s'unir pour riposter et à se rassembler dans la grève et dans les manifestations du 12 Septembre prochain ! **Rendez-vous dans la rue le 12 Septembre à l'appel de Solidaires, de la CGT et de nombreuses autres organisations !**

Un préavis couvrira les agents voulant participer.

